

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7286809801

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Président, Patrick LELIEVRE, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7286809801>

Cette annonce a été mise en ligne le **1 avril 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **50 - MANCHE**



SARL VERON JF
Société à responsabilité limitée
Au capital de 2 610 euros
Porté à 38 110 euros
Siège social : 5, chemin de la Buhotterie
50450 HAMBYE
902 918 986 RCS COUTANCES

AUGMENTATION DE CAPITAL PAR APPORT D'ENTREPRISE INDIVIDUELLE

Aux termes du procès-verbal l'assemblée générale en date du 01/03/2022 et d'un acte sous seing privé en date à HAMBYE du 15/01/2022, enregistré à la recette des impôts de COUTANCES le 08/03/2022 dossier 2022 00029365 référence 5004P04 2022 A 00917 ;
M. Jean-François VERON, demeurant 5, chemin de la Buhotterie à HAMBYE (50),
A fait apport, avec effet rétroactif au 1er octobre 2021, à la société SARL VERON JF, SARL au capital de 2 610 euros, ayant son siège social ,5, chemin de la Buhotterie à HAMBYE (50), immatriculée au RCS de COUTANCES sous le numéro 902 918 986, d'un fonds de « Plomberie – chauffage – électricité – réparation et vente

d'électroménager », sis et exploité 5, chemin de la Buhotterie à HAMBYE (50), et immatriculé au RCS de COUTANCES sous le numéro 535 302 277.

L'entrée en jouissance a été fixée rétroactivement au 1er octobre 2021.

Cet apport évalué à 35 500 euros, a été rémunéré par l'attribution à l'apporteur de 3 550 parts de 10 euros chacune, émises par la société SARL VERON JF à titre d'augmentation de son capital social.

Les créanciers de l'apporteur pourront dans le délai de dix jours suivant la dernière en date des publications légales, faire la déclaration de leurs créances au greffe du Tribunal de commerce de COUTANCES et pourront, dans le même délai, faire opposition par acte extrajudiciaire à l'adresse du siège social de la Société SARL VERON JF ayant son siège social ,5, chemin de la Buhotterie à HAMBYE (50), chez qui domicile a été élu à cet effet.

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 01/03/2022 que le capital social a été augmenté de 35 500 euros par voie d'apport en nature.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence :

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à 2 610 euros

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à 38 110 euros

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Patrick LELIEVRE
Président de Médialex

